



SERAING ATHLETISME 281.

Avenue des Puddleurs 51

4100 Seraing

Infos : Christine Parmentier 0475 590 893 Secrétariat alain_demelenne@skynet.be

Tony Jolet 0476 908 449 Trésorier tonyjolet@gmail.com

Alain Demelenne 0475 706 313 Président

Vous n'êtes pas encore membre du club

Si vous avez moins de 18 ans, vous devez vous présenter avec un de vos parents ou votre tuteur :

Si vous avez plus de 18 ans, vous devez vous présenter :

AU SECRETARIAT du club (local situé au bord de la piste)

Le MERCREDI de 17h - 18h30 mais 13h30-18h30 en septembre et octobre

Et le SAMEDI de 11h- 12h30 mais 10h30-12h30 en septembre et octobre.

Afin de remplir

1. Remplir et signer votre carte d'affiliation
2. Remplir et signer votre attestation de santé sur l'honneur
3. Recevoir les modalités de paiement de la cotisation annuelle
4. Recevoir les explications nécessaires

Vous avez droit à un essai gratuit de 15 jours Après ce délai, la cotisation annuelle doit être payée si vous désirez devenir membre du club, c'est-à-dire être couvert par l'assurance, accéder aux entraînements, recevoir un dossard.

Le club limite sa responsabilité aux heures d'entraînement.



SERAING ATHLETISME 281.

Avenue des Puddleurs 51

4100 Seraing

Infos: Christine Parmentier 0475 590 893 Secrétariat alain_demelenne@skynet.be

Tony Jolet 0476 908 449 Trésorier tonyjolet@gmail.com

Alain Demelenne 0475 706 313 Président

Vous êtes déjà membre du club

Votre passage AU SECRETARIAT du club (local situé au bord de la piste) est nécessaire

Le MERCREDI de 17h - 18h30 mais 13h30-18h30 en septembre et octobre

Et le SAMEDI de 11h- 12h30 mais 10h30-12h30 en septembre et octobre.

Pour

1. Remplir le document attestation de santé sur l'honneur.
2. Recevoir les modalités de paiement afin de payer votre cotisation annuelle

La saison administrative de ser281 commence le 01 octobre de chaque année et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

La cotisation doit se payer durant le mois d'octobre.

Seuls, les membres affiliés, ayant rempli l'attestation de santé sur l'honneur et en ordre de cotisation,

- Auront un dossard
- Seront couverts par l'assurance
- Auront accès aux entraînements

Le club limite sa responsabilité aux heures d'entraînement.

Les dossards pourront être retirés auprès de Tony Jolet, trésorier ou de Christine Parmentier, secrétaire du club, ou d'Alain Demelenne Président, par l'athlète ou un de ses parents.



SERAING ATHLETISME 281.

Avenue des Puddleurs 51

4100 Seraing

HORAIRES D'ENTRAINEMENTS

PSYCHOMOTRICITE ET ECOLE DES JEUNES

De 5 à 6 ans : Psychomotricité De 6 à 12 ans : Ecole des Jeunes

Mercredi : 14h00-15h30 15h30-17h00 17h30 -19h00

Vendredi : 17h00-18h30

Samedi : 09h30-11H00 11h00-12h30

Bien entendu, des sous-groupes sont formés afin de respecter les catégories d'âges.

Les entraînements sont adaptés à l'âge et sont basés essentiellement sur le jeu. Toutes les disciplines de l'athlétisme sont abordées.



SERAING ATHLETISME 281_ Avenue des Puddleurs 51 4100 Seraing

MODALITES DE PAIEMENT DE VOTRE COTISATION

La cotisation annuelle s'élève à 150 euros (moins 10 euros par enfant supplémentaire)

Pour tout nouveau membre : cette cotisation doit être payée après une période d'essai de 2 semaines.

Si vous êtes déjà membre : cette cotisation doit être payée pour le 31 octobre au plus tard.

sur le compte de **Seraing Athlétisme asbl** **BE 29 1460 5002 5564** BIC GEBABEBB

Communication : **Nom Prénom Date de naissance de l'athlète**